



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**

**Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies**

**N° d'entreprise : 0680.919.907**

**Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com)**

**Site internet : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)**

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU 19 JANVIER 2021**

**Présents** : I. Cammarata, E. Dejardin, C. Dungalhoeff, R. Lejeune, V. Liesens, F. Pitz, H. Stiévenart, Ch. Vrancken, Geoffrey Blaffart, Thierry Gérard, Pierre Muyemba, Maryse Bosmans, Anne Semaille, Espéranze Delvaux.

**Animateur** : I. Cammarata

1) Approbation du PV du 15/12/2020

Remarque : Maryse Bosmans était bien présente à la réunion 15 décembre 2020.

Le PV est validé.

2) Actualités COVID des services

*Tour de tables*

\*Un service n'a pas engagé un temps plein mais un gros mi-temps, certaines heures seront données en augmentation des heures d'un membre du personnel présent, une prolongation de l'écoute téléphonique a été mise en place par un autre service

Quid quant à la prolongation du subside pour l'emploi supplémentaire Covid ?

A-t-on des nouvelles ?

Prolongation jusque fin décembre 2021. La Féwassm a adressé un courrier à l'Aviq et au Cabinet afin d'obtenir des informations supplémentaires. L'ancienneté sera-t-elle reprise ? le budget couvrant cette nouvelle période sera-t-il calculé au prorata ? Nous ne disposons pas des réponses actuellement.

**\*Rappel aux différents SSM :** compléter le tableau d'indicateurs de ressources concernant cet emploi Covid. Il faut le faire même si cela a déjà été complété une première fois. Si l'on engage une autre personne, il faut le mentionner et remplir à nouveau ce document.

\*Au comité de pilotage, il a été discuté du vaccin contre le Covid. Les personnes prioritaires sont les maisons de repos, les personnes en résidentiel, le personnel soignant dans les hôpitaux, les SSM suivront mais les derniers des premières lignes car nous sommes en ambulatoire.

Certains services ont fait une demande anticipative à tous leurs travailleurs afin de savoir s'ils désirent se faire vacciner ou non. L'opinion de chacun est respectée et reste anonyme. Apparemment, cela peut aller très vite car les institutions sont contactées afin de savoir si elles désirent ou non le vaccin et dans les 8 jours la première injection est effectuée. Le vaccin sera effectué probablement par la médecine du travail ou dans les hôpitaux. Les instructions nous seront envoyées en temps voulu.

\*Qu'en est-il par rapport à la prise en charge des groupes dans les SSM ? Tout dépend de l'espace dont on dispose, si le local est trop petit à ce moment-là les réunions de « groupe » sont annulées.

Si l'espace est suffisamment grand, maximum 4-5 personnes, toujours le même groupe, division des groupes plus importants, diminution de la fréquence (1 fois par semaine plutôt que 2 fois), la distanciation d'au moins 1,5m doit-être possible, ventilation des locaux, port du masque, désinfectant. La responsabilité en revient au pouvoir organisateur. La suppression des groupes se fait moins sentir auprès des SSM qui ont d'autres interventions possibles mais les groupes sont souvent maintenus dans les centres de jour par exemple car c'est leur principale activité.

\*Tour de tables quant à l'augmentation des prises en charge dans les services. Qu'en est-il par rapport aux demandes des jeunes et ados ? Selon plusieurs services, il n'y a pas d'augmentation spécifique des demandes de jeunes. Cependant, on peut remarquer une augmentation des demandes de consultations suite à la deuxième vague sans toutefois remarquer une détresse spécifique des jeunes ou ados. Les problématiques présentées sont plus compliquées, multi factorielles. Ces demandes nécessitent plus d'intervenants. Pour la majorité des services, il n'y a donc pas de croissance exponentielle. Des augmentations plus importantes de demandes sont remarquées dans les SSM de Couvin, Namur, il s'agit le plus souvent de personnes adultes, désorientées, perte de sens, est-ce une spécificité du territoire et l'offre aux alentours ? Le constat est très variable d'un SSM à l'autre. En Province du Hainaut, les constats divergent. Le SSM de Courcelles a de plus en plus de nouvelles demandes alors que d'autres services tournent aux mêmes proportions que d'habitude.

\*Monsieur François Leclercq, conseiller en santé mentale de l'AViQ, va sonder les SSM pour savoir quelles sont les besoins, les réalités du terrain, le renfort des services première ligne de soins, région par région via une grande visioconférence.

Le suicide est un des thèmes principal, conséquences pour l'entourage ? lien avec le service « Un passe dans l'impasse », mise en place également pour les travailleurs de la santé dépassés par les situations de personnes suicidaires.

Une réflexion va être mise en place, SSM par SSM, région par région.

### 3) Retour du secteur –Cabinet- AViQ

La FéWaSSM est souvent en contact avec le Cabinet et l'AViQ, il y a redondance mais parfois ils apprennent des infos importantes et c'est primordial de maintenir le lien.

Une demande de rencontre entre la FéWaSSM et l'AViQ est prévue ce 25/01/2021, les questions, interrogations de la CAF ont déjà été élaborées lors de la CAF du 15 décembre.

### 4) Subventions suivi

Un tableau a été réalisé par I. Cammarata, reprenant les différents subsides (ANM, Covid, ..) reçus ainsi que les dates échéances, la référence du document, le montant, la période couverte, les documents à fournir, le délai et si l'argent est reçu. Remarque : ajouter l'endroit où l'on doit envoyer ces documents. Ce tableau va être envoyé à tous ou placé sur le site de la FéWaSSM. Il est demandé d'envoyer vos remarques ou suggestions à I. Cammarata.

Certains services n'ont toujours pas reçu le solde des comptes 2019. Monsieur Hanck, gestionnaire des subventions de l'AViQ, confirme que cela sera versé cette semaine ou dans le courant de la semaine prochaine maximum. La PFA d'encouragement va également arriver, certains l'ont même déjà reçue ainsi que le subside digitalisation et les subsides liées aux pertes de recettes de 2 fois 5000 €.

Des remarques sont émises concernant une perte de plus en plus importante des prises en charge par l'AViQ concernant les rémunérations (frais domicile-travail hors abonnement au service public, rien de prévu pour des indemnisations des frais liés au télétravail...), la reconnaissance du diplôme, de l'ancienneté alors que le dossier envoyé est argumenté et que les documents justificatifs sont fournis. L'AViQ applique de façon stricte les arrêtés du CWASS.

Les changements de fonctions fréquents des membres du personnel de l'AViQ ajoutent de la confusion car le personnel doit redécouvrir les réalités des SSM qu'il faut réexpliquer sans cesse.

### 5) Difficultés rencontrées ce début janvier pour soumettre à l'AVIQ

- Certains subsides ne sont pas encore arrivés.
- Confirmation que la première avance soit versée avant le 1<sup>er</sup> mars 2021.
- Uniformisation de l'envoi des informations de l'AViQ aux différents SSM (ex. : infos PFA, subsides),
- Explications des différents calculs des PFA
- Soutien aux services qui ont dû faire un crédit pont

### 6) Divers et odj prochaines réunions

Prochaine réunion de la CAF prévue le 23/02/2021.